



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'éducation

Question au Gouvernement n° 922

Texte de la question

VISITE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À SAINT-LÔ

M. le président. La parole est à M. Bernard Cazeneuve, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Bernard Cazeneuve. Monsieur le Premier ministre, le Président de la République était, hier, en visite à Saint-Lô, où il a présenté ses vœux au personnel de l'éducation nationale. Vous connaissez sans doute cette ville, dont on sait, depuis qu'Alexis de Tocqueville a écrit sur son tempérament, qu'elle a pour caractéristique d'être violemment modérée. Pourtant, hier, les rues de Saint-Lô accueillaient des milliers de manifestants - enseignants, parents d'élèves, syndicalistes, lycéens - venus dire leurs inquiétudes...

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Des manifestations spontanées !

M. Bernard Cazeneuve. ...face à la réduction du nombre de postes dans l'éducation nationale, à la remise en cause des réseaux d'aide aux élèves en difficulté et à la diminution de 25 % des subventions allouées aux associations d'éducation populaire, bref : face à la casse de l'éducation nationale programmée par votre gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

Malgré la dignité de ces personnes, respectueuses de la fonction présidentielle (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*), les forces de l'ordre étaient, dans les rues de Saint-Lô, plus nombreuses que les manifestants, comme s'il s'agissait de leur imposer le silence et de faire taire leur opposition au Gouvernement. (*Mêmes mouvements.*)

Depuis hier, des manifestants, lycéens ou syndicalistes, dont nous connaissons pourtant l'esprit de responsabilité (*Mêmes mouvements*), sont retenus en garde à vue, ce qui témoigne d'un climat que nous n'avions jamais connu à l'occasion d'une visite présidentielle dans ce département. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Face à de tels excès d'autoritarisme, la question se pose de savoir s'il sera encore possible de manifester sereinement son opposition dans ce pays.

Se pose aussi la question de savoir si la pluralité des expressions politiques pourra encore être garantie sur les chaînes audiovisuelles, après que vous avez décidé d'en confier la présidence à des personnalités nommées par l'exécutif, comme si vous vouliez mettre la télévision publique en coupe réglée.

Se pose encore la question de savoir s'il sera encore possible d'exprimer, dans cet hémicycle, une autre opinion que celle de la majorité, lorsque vous aurez limité notre droit d'amendement, qui est pourtant un droit fondamental de l'opposition. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Se pose enfin la question de savoir s'il sera possible de voir nos droits et nos libertés fondamentaux garantis...

M. le président. Posez votre question, monsieur Cazeneuve.

M. Bernard Cazeneuve. ...lorsque vous aurez supprimé le juge d'instruction sans couper le cordon entre le parquet et le pouvoir politique. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Monsieur le Premier ministre, ma question est simple : jusqu'où irez-vous dans la remise en cause des équilibres fondamentaux de notre République, qui sont autant de garanties pour nos droits et nos libertés ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. Alain Gest. Baratin !

M. le président. La parole est à M. Xavier Darcos, ministre de l'éducation nationale. (*Protestations sur les bancs*

du groupe SRC.)

M. Xavier Darcos, *ministre de l'éducation nationale*. Monsieur le député Cazeneuve, chacun a le droit d'exprimer son sentiment sur l'école.

M. Jean Glavany. Vous êtes trop bon !

M. Xavier Darcos, *ministre de l'éducation nationale*. Chacun a le droit de ne pas vouloir écouter les vœux que le Président de la République adresse au personnel de l'éducation nationale et même, sans aucun doute, celui de manifester dans la rue, même si les cornes de brume, les crécelles, les tambourins, les pancartes et les drapeaux ne font pas beaucoup avancer la cause de l'école (*Protestations sur les bancs des groupes SRC et GDR*) et que l'organisation de manifestations violentes ne paraît pas tout à fait logique, au moment où le Président de la République se déplace en province pour s'exprimer librement devant des personnalités représentant l'école.

Car où est l'école dans tout cela ? Dans son discours, le Président de la République a évoqué l'école, les professeurs, qu'il faut soutenir,...

M. Marcel Rogemont. Vous les supprimez !

M. Xavier Darcos, *ministre de l'éducation nationale*. ...les élèves, qui sont en plein désarroi, et les familles, tentées de se tourner vers des officines privées tant elles sont inquiètes de la situation actuelle. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Bref, il a parlé de l'essentiel : le destin de la nation.

Ces protestations systématiques, ces bruits,...

M. Patrick Roy. L'éducation bâillonnée, l'éducation étranglée !

M. Xavier Darcos, *ministre de l'éducation nationale*. ...ces violences, ces agressions empêchent d'évoquer les véritables problèmes de l'école. Au reste, je dois le dire, monsieur Cazeneuve, ceux qui les organisent ne s'attirent pas du tout la sympathie de l'opinion. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Les professeurs méritent mieux que ces manifestations !

Quoi qu'il en soit, nous ferons ce que le Président de la République a promis en 2007 : nous réformerons l'école, en dépit de ceux qui voudraient nous en empêcher. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Patrick Roy. Zéro sur vingt !

Données clés

Auteur : [M. Bernard Cazeneuve](#)

Circonscription : Manche (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 922

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 janvier 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 14 janvier 2009